

C'est à Vonnas Parlons-en !

Bulletin d'information municipale

DÉCEMBRE 2011 • n° 9



Patrick Chaize
maire de Vonnas

ÉDITO

Choisir ou subir

Lors de la réunion publique de bilan à mi-mandat, j'ai eu l'occasion de m'interroger sur l'avenir de notre commune. Vos élus ne sont pas seulement accaparés

par le quotidien : ils doivent aussi penser le long terme. L'avenir de Vonnas est bien sûr lié à son environnement territorial. C'est, au premier chef, la Communauté de communes des Bords de Veyle. En ce qui la concerne, chacun connaît mes réserves sur son manque de moyens et d'ambitions. « La nature ayant horreur du vide » et bien qu'elle ne soit pas concernée par la proposition de redécoupage des intercommunalités faite récemment par le préfet de l'Ain, notre communauté de communes risque malgré tout d'être absorbée par manque d'importance, tant par sa taille que par ses limites. J'ai expliqué que nous étions un territoire convoité par nos grandes voisines, au premier rang desquelles figurent l'agglomération de Bourg-en-Bresse et Cap3b qui entend mener des actions au-delà de son périmètre, ce qui est déjà le cas aujourd'hui. Certes nous vivons avec Bourg ou avec Mâcon, selon le versant qui nous attire, moins avec Villefranche plus lointaine. Dans tous les cas, nos bords de Veyle seront sur les bords d'agglomérations qui risquent ainsi de nous marginaliser.

Je ne suis pas le seul à croire et à dire que Vonnas est un point d'équilibre, un centre d'activités. Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale), qui trace l'avenir de la Bresse à 20 ans, définit Vonnas comme un pôle d'activités et de développement, comme un centre structurant. C'est dans cette voie-là qu'il nous faut avancer si nous ne voulons pas être satellisés. Dans cette réflexion, j'appliquerai une règle : je préfère choisir que subir.

Patrick Chaize
Maire de Vonnas

PATRICK CHAIZE ET LE BILAN À MI-MANDAT : Un travail d'équipe et une équipe au travail

La nouvelle équipe municipale avait pris l'engagement de la transparence et du rendu des comptes. Il a été tenu dès le début du mandat avec la parution du journal municipal qui en est à son neuvième numéro. Il évoque, au fil des pages, les projets réalisés, en cours ou à venir, mais il consacre aussi une bonne part de ses colonnes à la vie associative, culturelle et sportive, économique et parfois historique de la commune. Pour aller plus loin dans cette démarche, la municipalité a souhaité faire le point sur son action, un peu comme on s'arrête au milieu du gué pour mesurer le chemin parcouru. La réunion destinée à dresser ce bilan de mi-mandat, qui s'est tenue le vendredi 4 novembre, au centre culturel Saint-Martin, a permis d'aborder tous les dossiers et, surtout, de répondre aux questions des Vonnassiens, dans un climat serein et constructif.

Patrick Chaize a rappelé en préambule qu'il tenait à respecter son engagement de transparence parce qu'il était un des principes de la gestion de la commune. Il a rappelé aussi que son action, à la tête de l'équipe municipale, reposait sur des axes clairement affichés en début de mandat. Certains se sont déjà traduits dans les faits. Ils figurent dans le

volet des projets réalisés. L'axe majeur porte bien sûr sur les moyens déployés pour accompagner le développement démographique de la commune. La construction d'une nouvelle station d'épuration figurait donc comme une priorité amplifiée par la nécessité de se mettre aux normes et de disposer ainsi de financements de l'Agence de l'Eau ou du Conseil général. Ils ont permis de réduire d'importance la charge de l'investissement pour la commune. Les travaux ont démarré et la station sera en fonctionnement début 2013. Assurer la sécurité des habitants, et

tout particulièrement celle des enfants, figurait aussi dans les priorités. La passerelle jetée sur la Veyle était bien plus que le symbole de cette volonté de protéger ; elle a aussi permis d'embellir le site, de l'ouvrir à la promenade. Les travaux réalisés avenue de la Gare ont eu le même effet : donner une entrée plus accueillante et plus esthétique à la commune et casser la vitesse des véhicules pour assurer la sécurité des riverains et des piétons. Enfin, et parce que Vonnas n'est pas une commune comme une autre, la municipalité veut accentuer son embellissement pour



BILAN À MI-MANDAT

qu'on y vive mieux et pour que visiteurs et touristes y trouvent de plus en plus d'attraits. Les aménagements paysagers, la réfection de la cour de la Mairie vont dans ce sens, sans compter le soutien au dynamisme commercial et industriel, moins visible, mais tout aussi important pour l'avenir de Vonnas.

Trois interventions

Avec cette réunion publique de mi-mandat, le maire a montré que l'action de la municipalité était un travail d'équipe et que l'équipe, au terme de cet exposé, restait au travail pour les trois dernières années du mandat. Trois de ses adjoints ont pu entrer dans le détail de trois dossiers particulièrement importants, au titre des travaux en cours ou à réaliser.

Jean-Pierre Carjot est revenu, illustrations à la clé, sur la construction et le financement de la nouvelle station d'épuration, en espérant qu'elle rende, comme l'ancienne, le même service « pendant trente ans ».

Christian Ravoux a rappelé tout le travail de réflexion mené dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme (PLU), travail qui se poursuit désormais par les phases de concertation et d'information. Derrière ce document technique obligatoire et indispensable, se dessine le Vonnas de demain, c'est-à-dire les zones à développer ou à protéger, les axes de circulation, les relations entre le bourg et les hameaux.

Florent Carrière a terminé cette revue de détail en présentant le projet de regroupement des écoles. Une nouvelle construction viendra se greffer sur le bâtiment ancien de l'école primaire qui mérite d'être conservé car il fait partie de l'identité et du patrimoine de Vonnas.

Rien n'a été laissé de côté dans la présentation illustrée et commentée puisqu'il fut aussi mentionné l'amélioration des conditions de travail des services municipaux avec un investissement en matériel et l'installation dans de nouveaux locaux techniques.

Patrick Chaize a pu conclure cette présentation du bilan à mi-mandat en évoquant bien sûr les finances municipales orientées raisonnablement vers l'investissement en continuant de réduire l'endettement de la commune et les charges. Et le maire de citer les efforts entrepris pour réduire les coûts de fonctionnement à la piscine et dans les bâtiments municipaux.

S'est alors ouverte la séance des questions posées par le public (voir encadré).

La fermeture du musée

En fin de réunion, Patrick Chaize a abordé



de front la question, encore d'actualité, de la fermeture du musée des Attelages, de la carrosserie et du charronnage, intervenue en octobre dernier. Les raisons de cette décision sont connues : elle tiennent essentiellement à des questions de mise aux normes, de modernisation et à l'impossibilité pour la commune de se porter acquéreur du bâtiment que la famille Convert souhaite conserver. Le maire a expliqué qu'il avait fait le choix de la raison à défaut de pouvoir faire celui du cœur. La municipalité a du mal à se résoudre à la disparition de ce musée, malgré toutes les démarches entreprises pour le sauver. Fermeture d'autant plus regrettable que des projets liés à l'eau, à la nature, à l'énergie motrice auraient pu se greffer au musée et dynamiser le site, en plein cœur de la commune.

Reste que fermer un musée n'est pas une mince affaire. Il faut, en fonction de l'inventaire, rendre les pièces de la collection à ceux qui ont consenti des prêts et trouver une solution pour celles qui sont propriété de la commune. Un gros travail d'identification et de gestion qui prendra du temps. Quel sort sera réservé aux pièces pas toujours identifiées ou identifiables qui étaient, entre autres, dans les réserves ? C'était le sens de la question posée par la présidente de l'Office de tourisme. Le maire y a répondu en rappelant qu'il était obligé de s'appuyer sur des documents tangibles pour accéder à la demande des propriétaires en capacité de fournir des indications sur les objets qui ne figurent pas à l'inventaire. En conclusion, Marie-Andrée Clément, adjointe qui a beaucoup œuvré pour la mise en valeur du musée, a expliqué que la commune perdait un

atout touristique important, d'autant que le musée présentait de belles pièces appréciées des connaisseurs. Le développement touristique restera pour la fin du mandat un sujet de préoccupation. Pour Patrick Chaize, une des pistes de réflexion, pour renforcer l'attractivité de la commune, serait de s'adosser à Châtillon-sur-Chalaronne pour mettre en place une stratégie commune qui valorise les atouts des deux cités et en fasse une entité touristique qui compte dans l'Ain.

En fin de réunion, et avant d'inviter à un pot de l'amitié, le maire a tenu à évoquer trois sujets de déception, signes que ce bilan de mi-mandat n'avait pas que des points positifs. Le premier porte sur le projet d'occupation de la maison Morellet qui n'a pas séduit ceux à qui il était destiné. Peut-être n'était-il pas assez mûr, s'est interrogé Patrick Chaize.

Deuxième sujet qui a suscité des réserves de la part du premier magistrat : la coopération intercommunale qui ne répond pas à ses attentes et qui risque demain de n'avoir ni la taille ni les moyens de peser face à ses voisins. Enfin, le maire ne peut envisager que la commune de Vonnas, située dans une sorte de " ventre mou " devienne un enjeu territorial (voir l'éditorial) que se disputeraient à terme trois villes de poids : Bourg-en-Bresse, Mâcon et Villefranche-sur-Saône. Pour peser, il faut penser. Penser en l'occurrence à des alliances qui ne feraient pas de Vonnas un satellite placé sur une orbite incontrôlable, mais bien un centre de gravité.

Des questions d'actualité

De toutes les questions posées par le public, on retiendra d'abord celle qui portait sur la création d'une taxe de séjour pour permettre de donner plus de moyens à l'Office de tourisme, et qui a suscité le plus d'échanges. Cette solution a déjà été étudiée et même évaluée par les élus. Elle a un caractère sensible parce qu'elle risque de rencontrer l'opposition de Georges Blanc qui a

déjà affirmé qu'il n'y était pas favorable. Patrick Chaize a répondu qu'il avait les mains libres pour en décider et que cette mesure se heurtait plutôt aux règles de la comptabilité publique : une taxe perçue par une commune ne peut être versée à l'association qui gère l'Office de tourisme.

La commune achètera-t-elle d'autres roulottes pour le camping ?

Le maire a répondu que la commune continuera à investir, compte tenu du succès rencontré par ce nouveau mode d'hébergement qui plaît beaucoup et permet d'augmenter la fréquentation du camping.

D'autres questions furent posées sur le bâtiment de l'école de musique, sur l'épandage des boues et sur l'accessibilité de la bibliothèque pour les personnes handicapées.

ÉCONOMIE

CARROSSERIE INDUSTRIELLE

Palkit, une entreprise dynamique et combative

Palkit appartient au Groupe Libner depuis le 1^{er} janvier 2007. François Libner la dirige, aidé de Joël Perret, responsable du site de Vonnas. Le Groupe est désormais propriétaire des bâtiments achetés début 2011. Ces derniers ont été repeints et forment un ensemble plus agréable à l'œil à l'entrée de notre village.

Début 2008, la rumeur annonçait que Palkit souhaitait quitter notre commune, mais ce n'était pas le désir de ses dirigeants qui, au contraire, sont attachés à leur implantation sur Vonnas.

Palkit réalise et fournit des carrosseries en kit pour tous les types de fourgons, de l'utilitaire léger à la semi-remorque. Différentes qualités sont proposées en alu ou contreplaqué stratifié. En 2009, pour faire face à la crise économique, l'entreprise a repositionné ses gammes en les simplifiant et a mis en place des nouvelles méthodes industrielles.

De façon à répondre toujours au mieux à la demande des clients et du marché, le bureau d'étude a été renforcé avec un service Recherche et développement qui comprend maintenant trois postes CAO, équipé de logiciels Solid Works. Fruit de leur travail, un nouveau kit révolutionnaire a été présenté du 29 novembre au 3 décembre au salon Solutrans à Lyon Eurexpo.

Pour réduire les délais, une nouvelle organisation de la production a été mise en œuvre, ce qui permet de gagner en qualité et

en productivité par une rationalisation de l'outil de travail. L'arrivée d'un nouveau directeur commercial qui partage cette activité avec Libner Saint-Maixent a donné un nouveau souffle à la politique et à la dynamique commerciale de l'entreprise. Si le chiffre d'affaires est réalisé en priorité avec le marché français, 25 % le sont avec l'exportation, plus particulièrement avec l'Allemagne, le Danemark, la Belgique, l'Italie, la Suisse et le Portugal.

La gamme proposée a été rationalisée car, pour le carrossier, utiliser des kits de grande qualité lui donne l'assurance sur chaque montage de valoriser son travail. Le Kit fourgon est un équipement pour lequel la

marge joue surtout sur la rapidité de l'exécution. L'entreprise prépare son passage à la norme Iso 9001-2008. Un responsable qualité a été embauché en 2011 et travaille activement sur ce dossier.

Palkit compte désormais 74 salariés dont 50 dédiés à la production. Malgré la conjoncture difficile de 2009, qui avait fait chuter son chiffre d'affaires de façon conséquente, l'entreprise a su réagir. Sur le dernier exercice, le groupe a pu produire 3 000 kits et enregistrer un chiffre d'affaires de 10,6 M€. Ce challenge a été relevé, grâce à l'ensemble des salariés, des fournisseurs financiers des clients, souligne François Libner. Pour lui, en période de crise, « seul le collectif gagne ».



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

Au Pétrin Vonnassien



Les nouveaux boulangers et heureux parents de la place Ferdinand de Béost.

Place Ferdinand de Béost, deux commerçants viennent de rejoindre la commune.

La boulangerie désormais appelée « Au Pétrin Vonnassien » a été reprise par Marilyn et Cédric Gourru, heureux parents d'une petite Élène âgée de 3 mois. Originaires respectivement de Pont-de-Chéruy et de Chalon-sur-Saône, et totalement séduits par notre beau village, c'est avec beaucoup de plaisir qu'ils viennent de s'y installer.

Le Fournil d'Élodie

Jérôme et Élodie Desmaris ont ouvert la pâtisserie « Au Prieuré de Marmont » en octobre 2006, après avoir cédé leur première affaire créée à Péronnas en 1999. Le 1^{er} octobre 2011, le couple a repris le commerce de boulangerie d'Henri et Martine Ruedin, implanté rue Eugène Dubois. Après quelques travaux, l'ouverture a eu lieu le 26 octobre. Désormais appelée « Le Fournil d'Élodie », cette boulangerie leur permet de développer leur activité en vendant leurs propres pains dans les deux commerces. C'est Jérôme Desmaris, avec l'aide occasionnelle d'un boulanger, qui assure la fabrication. L'ancien apprenti a été embauché pour réaliser également la pâtisserie, ainsi que deux vendeuses. Le Fournil d'Élodie propose ainsi « une pâtisserie familiale, traditionnelle » à la clientèle, le Prieuré de Marmont une pâtisserie plus fine.



Jérôme et Élodie Desmaris succèdent à Henri et Martine Ruedin depuis le 1^{er} octobre.

Boucherie bressane

Il en est de même pour Chantal Ratel et Philippe Zanrosso. Tous deux arrivés de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), reprennent la boucherie-charcuterie de Thierry Venet. C'est leur premier commerce. Eux aussi ont été conquis par notre sympathique commune et très agréablement surpris de l'accueil que leur ont réservé les Vonnassiens.



Chantal Ratel et Philippe Zanrosso ont repris la boucherie-charcuterie de Thierry Venet.

Tabac presse

Succédant à Jean-Paul Lapierre, Sylvie Fontaine, nouvelle gérante du tabac presse, a repris l'activité avec son mari Maurice et son fils Sébastien, le 1^{er} juin 2011. Ils sont secondés par une vendeuse et une apprentie. Le couple est originaire de communes proches de Vonnas, Maurice de Dommartin, Sylvie de Pont-de-Vaux. Désireux de se rapprocher de leurs familles, ils ont choisi de s'installer sur notre belle commune avec plaisir.



Sylvie Fontaine a repris l'activité du tabac presse avec son mari Maurice et son fils Sébastien, le 1^{er} juin.

PORTRAIT D'UN COMMERCE SERVICES INFORMATIQUES Vonnas Multimédia Services

Comme nous le faisons pour nos entreprises dans chaque nouveau bulletin nous vous présenterons désormais un de nos commerces. L'entreprise VMS, spécialisée en informatique (vente, réparation, conseil), a été créée en 2007. Elle exerce son activité à Vonnas et autour, dans un rayon d'environ 20 km, et compte trois salariés aujourd'hui. À ses débuts au 60, rue Claude Morel, seuls Patrice Raulin et son épouse y travaillaient. Avant la création de VMS, Gaëlle Raulin, technicienne acoustique, avait exercé chez RVI, puis chez Irisbus à Saint-Priest (Rhône). Salarié pendant 15 ans chez IBM à Lyon, Patrice Raulin avait démarré comme technicien de maintenance avant de devenir chef de projets.

Lorsque le couple est venu s'installer dans la région, à Saint-Julien-sur-Veyle, en 2003, il a fait le constat suivant : pour avoir accès à certains services informatiques, il fallait se rendre à Bourg ou Mâcon ; rien n'existait aux alentours. L'idée a donc fait son chemin pour arriver à la création de VMS.

L'entreprise propose également d'autres services :

- autour de la photo : développement, montage photo, création d'album papier, événements (mariage, baptême...);
- formation pour les particuliers et les professionnels ;
- élaboration de sites Web ;
- impression simple (photocopies) et créa-

tion de flyers, affiches, cartes de visites...

- point Web ;
- ADSL Orange.

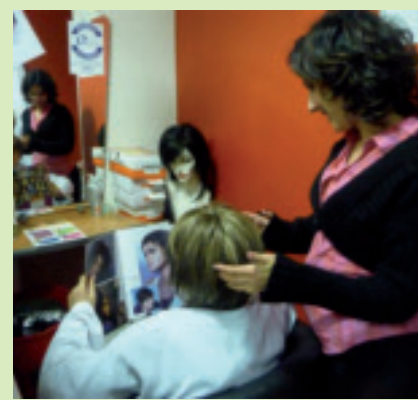
La volonté de ses dirigeants reste de proposer des services de proximité à leurs clients. Malgré la crise traversée en 2008 et la conjoncture actuelle et à venir, l'entreprise garde un taux de croissance soutenu chaque année. C'est la raison pour laquelle, en avril dernier, elle a emménagé dans de nouveaux locaux, 160, rue Chaynes Aimable, et qu'elle a embauché un salarié.

VMS s'adresse à tous les publics : particuliers, professionnels (professions libérales, artisans, TPE, PME) et associations. Très active, elle participe le plus possible aux différentes manifestations qui se déroulent sur Vonnas et le territoire de la CCBV. Patrice Raulin préside l'Union commerciale et artisanale de Vonnas relancée en 2010.



Coiffeur Rozier : nouveau service

La maladie nous touche tous, hommes et femmes, petits et grands. Le salon Rozier Liberty Coiffure avec son équipe de professionnels accueille toute personne en toute discrétion dans sa cabine spécialisée pour des essais et la mise en place de perruques. Le salon dépositaire labellisé signe et respecte la charte éthique d'engagements rédigée pour une prise en charge professionnelle et humaine. Agréé par les organismes sociaux tels que la Sécurité sociale, le commerce pratique le 1/3 payant.



VIE DES ASSOCIATIONS

3^E FORUM DES ASSOCIATIONS

Le rendez-vous du sport et de la culture



Dimanche 11 septembre s'est déroulé le 3^e forum des associations de Vonnas. Vingt-trois associations s'étaient réunies à la salle des fêtes dont : l'ASIR (cours d'alphabétisation), la Croix-Rouge Française, le Comité de jumelage, Armband, l'École de musique, la Gymnastique volontaire, le FCBDV, la FCPE et le Sou des écoles (associations de parents d'élèves), l'USV Basket, la Polka des sabots, l'association Libre Pensée, l'USV Vonnas section lutte, Marche Nature Santé, le Cercle d'Argent, l'Amicale des donneurs de sang, l'USV Judo, le Karaté Club, le Club nautique de Vonnas, l'inter-associations et la bibliothèque municipale.

De 13 h 30 à 17 h, chacune a présenté ses activités aux visiteurs au rythme de démonstrations de basket sur le city stade, de lutte, de judo, de arm band et de la Croix-Rouge avec un exercice d'utilisation d'un défibrillateur.

Dans une salle des fêtes accueillante, aménagée pour la circonstance par les bénévoles, les associations ont enchaîné les échanges, contacts et pré-inscriptions. Au terme de ce forum souhaité par les associations, les participants ont pu envisager son avenir, enrichi de nouvelles propositions qui permettront de rencontrer un public plus nombreux et de renouveler ce rendez-vous du sport et de la culture.

SPORT

KARATÉ CLUB DE VONNAS

Erwin, jeune karateka adapté

Erwin aime la musique, adore le sport, pratique le karaté, c'est un ado trisomique. Il a fait du vélo très jeune, a appris à nager à Vonnas et, depuis l'âge de 6 ans, il endosse son kimono pour s'entraîner deux fois par semaine au Karaté Club de Vonnas.

Dès le début, son intégration au club s'est très bien déroulée. Au fil des années, il a progressé à son rythme avec ses camarades de cours. Aujourd'hui, il évolue dans le cours ados-adultes. Depuis quelques années, Erwin participe aux compétitions techniques dans la catégorie « sport adapté » (handicap mental), même s'il est difficile d'en trouver car la catégorie est moins médiatique que le Handisport (handicap moteur). Elle ne se pratique pas au plan local, mais dans le département il existe du football, du basket-ball en sport adapté et quelques autres disciplines en initiation.

Erwin prend part également aux compétitions amicales et participe chaque année à l'open national de Handi-Karaté de Lentilly (69), qui regroupe des sportifs avec handicap physique et mental.

Très récemment, il s'est déplacé en Espagne

pour participer à une rencontre internationale de Handi-karaté. Les prochaines compétitions officielles pour le jeune homme auront lieu en mai 2012 à Lentilly et peut-être en mars en Italie à Rome.

Le sport permet un dépassement de soi et change l'image que l'on peut avoir de soi et des autres. Pierre Bost, son entraîneur, témoigne : « Je suis enseignant sur le club depuis près de 7 ans. J'ai vu grandir et progresser Erwin. Il s'est toujours intégré selon son groupe et a fait le travail demandé

avec une attention et une motivation certaine. Bien que nous le considérons comme un élève à part entière, tout le monde prend en compte son handicap et nous sommes fiers de son par-



Aux côtés de Pierre Bost, Erwin a participé à une rencontre internationale de Handi-karaté en Espagne.

cours. Il procure à chacun un sentiment de respect et de satisfaction de pouvoir lui apporter par le biais de notre pratique cette considération qu'il mérite. »

ANNIVERSAIRE

60^e anniversaire de l'US Vonnas Foot : éloges des participants !



Les rencontres intergénérationnelles ont suscité l'enthousiasme avec plus de 100 participants de tous âges.

L'USV Football a réussi son pari : organiser son habituelle soirée dansante tout en fêtant le 60^e anniversaire de sa création. Les préparatifs ont été menés à bien au sein de la « commission des sages », composée d'anciens joueurs et dirigeants, aux côtés des responsables actuels : Denis Berthet, Christophe Guillard et Philippe Tanton. Chacun a œuvré dans son domaine de compétence : commandes, décoration de la salle, exposition, organisation du tournoi...

Samedi 8 octobre, les rencontres intergénérationnelles ont suscité l'enthousiasme avec plus de 100 participants de tous âges. Le coup d'envoi a été donné par le plus ancien sociétaire, Charlot Motte (91 ans), assisté de ses deux équipiers : Albert Arragon (90 ans) et Gilbert Dodart (76 ans). Aux abords des terrains, sur les touches, les retrouvailles allaient bon train entre Gérard Thomas, les Joly, Jean-Paul Perrier, Gilbert Renoud, Jean Pelletier, Georges Robin, Gérard Bulliod, Jean-François Chevat... pour ne citer qu'eux.

La pluie de fin d'après-midi n'a pas entamé la bonne humeur ni la convivialité. Dans son allocution, avant le vin d'honneur, Denis Berthet a salué ses prédécesseurs, en particulier Bernard Page et ses 16 ans de présidence. Il a retracé les grandes périodes de l'histoire du

club, marquée notamment par le long bail en excellence et en PHR. Paul Michallet, président du district, et Jean-Claude Teil, administrateur, ont apprécié ces propos. Bien sûr, Denis Berthet n'a pas oublié les sponsors ni la municipalité pour leur aide précieuse.

Décorée aux couleurs de l'USV, la salle des fêtes affichait complet pour le repas du soir, fort bien animé. Un dessert grandiose a permis de le terminer en beauté.

Depuis ce temps fort, les équipes de l'USV poursuivent leur route en championnat et méritent assurément les encouragements du public vonnassien.



INFORMATION

Ludothèque Brin d'Malice

La ludothèque des communautés de communes des Bords de Veyle et Chalaronne Centre s'arrête à Vonnas.

Pendant deux heures, une salle du centre de loisirs devient un lieu dédié au jeu, où les familles peuvent emprunter jeux et jouets ou rester et accompagner leurs enfants dans leurs activités de divertissement.

Jeux de société, de construction, d'imitation..., il y en a pour tous les goûts.



La ludothèque Brin d'Malice s'invite au centre de loisirs.

Alors plus de temps à perdre ! Venez découvrir la ludothèque Brin d'Malice...

Prochain rendez-vous en 2012 :
13 et 23 janvier,
10 et 27 février, 9 et 26 mars, 23 avril,
11 mai, 8 et 25 juin.

Pour tout renseignement :

Ludothèque Brin d'Malice,
Communauté de Communes
Chalaronne Centre,
100 avenue Foch, Châtillon-sur-Chalaronne.

Tél : 04 74 55 46 95

Responsable : Marielle Avouac.

Accueil au centre de loisirs de Vonnas
2^e vendredi et 4^e lundi de chaque mois
de 16 h à 18 h.

FLEURISSEMENT

PALMARÈS 2011

Concours des maisons fleuries

Extrait du courrier en date du 8 décembre que le président du Conseil national des villes et villages fleuris a adressé à M. le Maire :
« Le jury national des villes et des villages fleuris a confirmé le label « quatre fleurs » à la commune de Vonnas.

Depuis 1977, Vonnas a su rester une référence en matière d'embellissement d'accueil et de cadre de vie.

Des évolutions sont apportées dans la palette végétale, associant des plantes vivaces et annuelles ainsi que des arbustes.

Les deux cours d'eau, la Veyle et le Renom qui traversent le village, contribuent à son charme ainsi que les ponts que nos jardiniers ont su mettre en valeur par une décoration florale adaptée.

Vonnas applique une gestion raisonnée des espaces publics, le patrimoine bâti est rénové et bien entretenu ainsi que le mobilier urbain. Félicitations. »)

Concours des maisons fleuries

1^{re} catégorie : maisons fleuries

1^{er} prix - M^{me} PACARD Cécile

2^e catégorie : maisons fleuries avec jardins

1^{er} prix - M^{me} LAMBERET

3^e catégorie : décor floral installé sur la voie publique

1^{er} prix - M. GILLET Patrick

4^e catégorie : balcons fleuris

1^{er} prix - M^{me} TRONCY Brigitte

6^e catégorie : gastronomie et commerces

1^{er} prix - Georges BLANC

7^e catégorie : fermes et exploitations agricoles

1^{er} prix - M^{me} DESPLANCHES Julienne



LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ Un festival lyrique enchanteur

Pour sa 6^e édition, le Festival d'art lyrique a proposé un programme varié, toujours d'une très grande qualité. Quel beau voyage musical tout au long de la semaine !

À l'ouverture, au centre Saint-Martin, c'est la fougue, l'humour décapant du baryton David Serero avec la complicité d'une Annie Vavrille mutine et joyeuse, interprétant tous deux Mozart et Verdi, passant de l'opéra aux standards de Broadway et des musiques du monde qui ont séduit et enflammé le public. À la salle des fêtes de Vonnas, « les Folies d'Offenbach » avec les Percussions Claviers de Lyon et les Solistes de Lyon Bernard Tétu, ont rendu hommage aux lubies d'Offenbach « aimer, boire, danser et chanter », dans un spectacle très original, joyeux et surprenant. Le Château d'Epeysoles, dans le cadre du cycle Grands Interprètes, a accueilli Sarah Nemtanu, qui, à 30 ans, est déjà considérée comme l'une des plus grandes

violinistes actuelles, accompagnée du pianiste Romain Descharmes, premier prix en 2006 du concours international de Dublin. Soirée d'exception avec des œuvres de Béla Bartok, de Maurice Ravel, de Georges Gershwin, magnifiquement jouées par ces deux interprètes d'exception. La clôture du festival s'est déroulée à l'espace Bel Air de Châtillon-sur-Chalaronne dans un magnifique décor et des costumes somptueux. Les spectateurs ont vécu pendant quelques heures la tragédie de la Traviata sur la musique de Verdi. Avec Sandra Liz Cartagena dans le rôle de Violetta, Jean-Marc Biskup pour la mise en scène, et Laurent Touche pour la direction musicale. Pour la petite histoire, Verdi découvrit la pièce de



théâtre *La Dame aux Camélias* en 1852, lors d'une rencontre avec Alexandre Dumas, et en tira l'un de ses plus grands chefs-d'œuvre, devenu aujourd'hui l'un des opéras les plus populaires du répertoire lyrique.

La veille, à l'hôtel de Sennecé-lès-Mâcon, une soirée dédiée à Verdi avait rassemblé les artistes de ce spectacle donnant au public présent un avant-goût de la représentation du lendemain. Saluons à nouveau pour cette 6^e édition le travail remarquable accompli par Annie Vavrille et toute l'équipe fidèle et dévouée des bénévoles de l'association « Lyriquement vôtre ».

La fête du cheval, gourmande et joyeuse

Le 3 juillet 2011, l'Office du tourisme de Vonnas a organisé sa désormais traditionnelle fête du Cheval et de la Crêpe. Avec le soleil au rendez-vous, un public fidèle et toujours plus nombreux, de multiples animations ont ponctué la journée : vide-grenier, défilé équestre dans les rues du village, tours de poneys et de calèche, château gonflable pour l'amusement des enfants et, bien sûr, dégustation de crêpes salées ou sucrées pour les petits et grands gourmands. L'après-midi, l'association Tolt Attitude 71 et la Troupe stéphanoise d'animations équestres ont enthousiasmé et enchanté la foule par des numéros de grande qualité. Cavaliers et montures ont rivalisé de prouesses et de dextérité !

En soirée, chant et danse country animés par la chanteuse Yann Matis ont conclu les festivités.



Le chœur Allegretto en concert à Lyon



Le 26 novembre 2011, le chœur Allegretto dirigé par Simon Juan a interprété trois œuvres de Gounod en l'église Notre-Dame Saint-Louis à Lyon.

Après ses deux concerts au mois de juin à Vonnas et Saint-André-de-Bâgé, le chœur Allegretto s'est rendu à Lyon pour présenter son concert Charles Gounod, le 26 novembre. L'ensemble vocal a été chaleureusement accueilli en l'église Notre-Dame Saint-Louis de la Guillotière. Après avoir participé à l'animation de la messe du samedi soir, le chœur dirigé par Simon Juan a interprété trois œuvres de Gounod devant un public conquis. Après ce moment d'émotion musicale, spectateurs et choristes se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Rappelons que le chœur accueille toute personne qui aime la musique et désire partager le bonheur de chanter ensemble. N'hésitez pas à venir le rejoindre chaque lundi à 20 h 30 à l'Espace des associations à Vonnas. **Renseignements : 04 74 55 05 18.**

ACTUALITÉS

Les manifestations à venir

- **Vœux de la municipalité** le vendredi 13 janvier à 19 h à la salle des fêtes
- **Course du cœur**, le 31 mars à minuit au Centre Saint-Martin
- **Déplacement des Points d'Appoints Volontaires** : Anciennement situés avenue des Sports ils se trouvent désormais route de Marmont, vers le plan d'eau.